



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES Réunion du 18 novembre 2024

Présents : Jacky ANTONIAZZA ; Serge ATTIAS ; Alfred BARNY ; Ann BOSTOEN (co-présidente) ; Roselyne CHEVALIER ; Catherine CHOUMEURTHE ; Isabelle DAUMONT TREILLEUX ; Sophie DAVID ; Hugo DHERBECOURT ; Laurence DUFLOS ; Agnès FRANCONIE ; Lucas GRINIER ; Hamid HASSNAOUI ; Céline HAUSZWALB ; Fernando HERNANDEZ ; Jacques MAEGHT ; Florence MATHIEU ; Hélène MONOT ; Patrick MOSKOVICZ (membre de l'équipe d'animation) ; Martine PORTNOE (membre de l'équipe d'animation) ; François RICHE (co-président) ; Eliane ROSENBERG-MOUNIER ; Guillaume RUMIEL ; Michaël SARFATI ; Sandrine THOURY ; Franck FLIPO (Le Crédit Municipal).

Excusés : Louise DANCY ; Daniele DUPLAT BAZIL ; Philippe LANTA ; Martine LEYGUES ; Paule MAZEO ; Jacky MORELLE ; Jean Claude POUSSARD ; Sophie PONS ; Antoni VALERO CABRE ; Patricia CLARISSE (MIJE) ; Thibault JOVIGNOT et Camille KHAIRALLAH (Centre Paris Anim Simon Lefranc) ; Gérard SIMONET (Vivre le Marais) ; Emilie VINCENT (Lafayette Anticipations).

Auditeur libre : Saïd HASSANI ; Martine LASVIGNES ; Pascal LEJARRE ; Aurélien VERON.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice des Conseils de quartier.

La séance s'est déroulée dans l'école Polyvalente du 9 rue Moussy-Archives.

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux questions et signalements posés à la dernière plénière.

La Mairie de Paris Centre a-t-elle la possibilité de créer une interface, un lien entre les référents GPO des Conseils de quartier et le commissariat permettant de suivre les problématiques de sécurité ? Il est précisé que depuis l'évolution des GPO, en GPO thématique (janvier), par le commissariat, le Conseil de quartier Marais Archives n'a toujours pas été convié. La commission Sécurité a alerté la Mairie de Paris Centre que dans le secteur Marais Archives les problématiques cracks signalées sont toujours d'actualité. La Commission propose à la Mairie de Paris Centre de créer un Conseil local Sécurité Prévention de la délinquance ?

Le GPO est l'instance dédiée à la prévention et à la sécurité. Piloté par la Police Nationale, il regroupe la Ville, la Police Municipale, ainsi que des riverains, des bailleurs et des commerçants du quartier. Son rôle principal est de réaliser un diagnostic partagé, en

confrontant les témoignages des habitants et des travailleurs du secteur avec les statistiques officielles sur la sécurité. Cela permet de mieux comprendre les préoccupations des riverains et d'adapter les actions en conséquence.

La Mairie de Paris Centre a bien noté que le Conseil de quartier Marais Archives n'a pas encore été convié aux GPO thématiques depuis leur évolution en janvier. Elle remonte cette demande auprès du commissariat afin de définir prochainement un GPO thématique sur le Conseil de Quartier Marais Archives.

Concernant les problématiques de cracks signalées, la Mairie de Paris Centre a bien conscience que ces enjeux demeurent d'actualité. Elle encourage à utiliser l'adresse mail générique du commissariat pour remonter les situations préoccupantes, ce qui contribuera à renforcer les effectifs de la Police Nationale sur ce périmètre. Voici l'adresse : commissariat-centre@interieur.gouv.fr.

Suite à cette réponse, une conseillère rapporte que seulement deux conseils ont été conviés depuis la mise en place des nouveaux GPO. La coprésidence précise que le trafic de drogue ne concerne pas que deux secteurs de Paris Centre. Elle invite les conseillers à rapporter leurs signalements auprès de la Commission Sécurité et auprès du commissariat de Paris Centre via le courriel communiqué par la Mairie.

La Mairie de Paris Centre peut-elle contacter un référent du cabinet de la Préfecture de Police de Paris et/ou un représentant du parquet de la Justice pour organiser une rencontre avec le Conseil de quartier ?

La Mairie de Paris Centre comprend parfaitement l'importance de ces échanges pour aborder les préoccupations de sécurité et renforcer la collaboration entre les différents acteurs impliqués. Cependant, elle doit informer le Conseil de quartier que, pour des raisons de protocole et d'organisation, elle ne pourra pas répondre favorablement à leur demande à ce sujet.

La Mairie de Paris Centre s'engage à maintenir un dialogue constructif avec les instances de sécurité, mais les modalités de ces échanges sont souvent encadrées par des procédures spécifiques qui ne permettent pas d'organiser des rencontres directes à la demande des Conseils de quartier. Cela dit, elle s'efforcera de relayer les préoccupations et les suggestions des Conseils de quartier auprès des autorités compétentes.

Comment les conseillers, les habitants peuvent se prémunir et réagir efficacement face à l'augmentation des braquages dans les boutiques et appartements privés ?

En complément de l'action de la Police Municipale et de la Police Nationale mobilisées sur le terrain sur les différents de sujets de sécurité il est impératif de signaler toute situation suspecte ou tout incident au commissariat. Déposer plainte est une étape cruciale, car cela permet aux forces de l'ordre de prendre connaissance des faits et d'établir un diagnostic territorial pour évaluer la nécessité d'un renforcement des patrouilles et des mesures de sécurité à Paris Centre. Par ailleurs, il est opportun de faire remonter ces sujets lors des réunions GPO. Le GPO est l'instance dédiée à la prévention et à la sécurité, piloté par la Police Nationale, il regroupe la Ville, la police municipale, des riverains, des bailleurs et des

commerçant du quartier. Le GPO a pour rôle principal de réaliser un diagnostic partagé en confrontant les témoignages des habitants et des travailleurs du secteur avec les statistiques officielles sur la sécurité, ce qui a pour effet de mieux comprendre les préoccupations des riverains et d'adapter les actions en conséquence.

Enfin, il peut être recommandé d'installer des dispositifs de sécurité, tels que des caméras de surveillance et des systèmes d'alarme, pour dissuader les actes malveillants.

Suite au retour de la Commission Ecoles, familles et Handicap, le Conseil de quartier a voté les questions suivantes : Pourquoi le campement présent aux abords du groupe scolaire St Merri Renard (parvis Elise & Celestin FREINET et le Tunnel) est laissé devant l'école et la piscine le soir jusqu'à l'ouverture de l'école ? Les référents ont précisé que ce campement quittait le lieu un peu avant l'ouverture des portes de l'école aux élèves. Ont-ils été autorisés à revenir ? Ils ont alerté la Mairie de Paris Centre des problèmes de sécurité et d'hygiène notamment suite à des bagarres entre les personnes du campement et le stockage des sacs poubelles, contenant leurs effets personnels, dans une bouche d'aération à côté de l'école.

Afin de trouver des solutions, le Maire de Paris Centre s'engage activement auprès de la Préfecture de Police et de la région, en formulant quotidiennement des demandes pour trouver des solutions d'hébergement adaptées aux publics mineur en recours, une compétence qui relève de l'État. La Mairie de Paris Centre sollicite également l'intervention des maraudes sociales, qui jouent un rôle crucial dans l'accompagnement de ces publics vulnérables, en leur fournissant le soutien nécessaire pour répondre à leurs besoins.

Elle a également renforcé les interventions des équipes de propreté afin d'assurer un environnement aussi propre que possible.

Parallèlement, une coordination étroite a été mise en place avec les services de police pour garantir l'évacuation du parvis avant l'arrivée des enfants, afin de préserver leur sécurité et leur bien-être. L'évacuation du site est effectuée sur ordre de la Préfecture, suite aux saisines répétées du Maire de Paris Centre, témoignant ainsi de son engagement à travailler en étroite collaboration avec les autorités compétentes pour résoudre cette situation.

Ils ne sont pas autorisés mais la Ville ne peut pas les interdire.

Suite à cette réponse, **un membre du conseil informe que la Police a bien procédé au délogement de ce camp le lundi 4 novembre et le mardi 5 novembre. Les conseillers s'accordent pour dire que cette situation n'est pas rassurante en matière d'hygiène et de sécurité pour les élèves.**

Suite aux comptages réalisés fin mai et début juin dans la rue Simon le Franc, le Conseil de quartier a souhaité être informé des résultats, comme cela avait été communiqué en complément de réponse lors de la plénière du 08/04/2024 ? Il souhaiterait connaître quelles seront les actions prévues suite à ce résultat ? Il y aura-t-il une sécurisation des piétons et une circulation plus fluide ? Un membre du Conseil de quartier a demandé s'il est possible d'y installer des ralentisseurs ?

Des travaux ont été annoncés dans la lettre d'information travaux. Les travaux consistaient en la pose d'un feu piéton. Le feu a donc été installé.

Concernant les comptages la Mairie est en train de finaliser les comptages et communiquera prochainement dessus.

Suite à la demande de la coprésidence, Boris JAMET-FOURNIER rapporte les éléments de réponse aux questions posées de lors plénières précédentes qui n'avaient pas pu être lues au Conseil d'octobre.

Quelle est la date de report du Comité d'éthique de la Police Municipale qui devait avoir lieu le 17 juin ?

Pour des raisons d'agenda et de disponibilité, la Mairie de Paris Centre a décidé de reporter cette présentation. Une nouvelle date pour le Comité d'éthique devrait se tenir au second semestre 2025. La Mairie de Paris centre tiendra informé le Conseil de quartier dès que la date précise sera fixée.

Suite au complément de réponse apportée en plénière d'octobre concernant le retrait de la façade du commerce Baby Love Burger, situé au 105 rue Vieille du Temple (en face au Jardin Picasso), le Conseil a souhaité être informé de l'avancée du dossier :

Le pétitionnaire s'était engagé à déposer une nouvelle déclaration préalable mais ça n'a pas été fait. Un contrôleur de la Direction de l'Urbanisme est donc passé mi-octobre, un Procès-Verbal est en cours.

A noter que quand un procès-verbal est envoyé, c'est ensuite à la procureure de formaliser un dossier. Elle a 1 an pour le faire, et la procédure peut aller ensuite jusqu'à 2 ans au total le temps d'être réalisée avec tous les délais juridiques prévus.

Une conseillère a signalé que sur la rue Simon Lefranc des motos se garent sur le parking à arceau vélo. Elle a rapporté avoir réalisé le signalement cet été via DMR et via le formulaire Paris Services et n'avoir eu aucun retour.

A la suite du signalement, la Mairie de Paris Centre a sollicité les agents de la Police Municipale afin qu'ils mettent en place des opérations de verbalisation ciblées pour lutter contre le stationnement gênant dans la rue Simon le Franc. Ces opérations visent à sensibiliser les contrevenants sur l'importance du respect des règles de stationnement et à garantir la sécurité et la fluidité de la circulation.

Concernant les signalements effectués via DMR, il est important de préciser que tant qu'ils ne sont pas clôturés par les services compétents, cela indique que la procédure est en cours, notamment en ce qui concerne la programmation des actions à entreprendre.

Enfin les travaux d'adaptation du carrefour avec la rue du Renard devraient commencer en novembre (marquage d'un passage piéton et pose de caisson et de feux de signalisation).

Une conseillère a signalé le retrait d'un banc qui n'a pas été remplacé à la place Bourg Tibourg. Le banc était en face de la boulangerie au 4 rue du Bourg Tibourg.

La Mairie de Paris Centre n'avait connaissance du retrait de ce banc. Les services de la DVD ont été interrogés. La Mairie de Paris Centre est en attente d'un retour.

Pour votre bonne information, les raisons les plus courantes pour les retraits de bancs sont la restauration ou le remplacement de bancs.

Une conseillère a constaté que le camion de la propreté passe sur la rue de Beauce, passe à côté de la rue mais pas à celle de la rue des oiseaux qui nécessite un nettoyage. Elle a posé la question suivante : La rue des oiseaux (à côté du marché des Enfants Rouges) fait-elle partie des passages pour le nettoyage de Rue ?

Oui, la rue des Oiseaux, située à côté du marché des Enfants Rouges, fait bien partie du plan de propreté. Elle est traitée par les agents de la propreté deux fois par semaine par le biais de balayage. La Mairie de Paris Centre a également demandé une vigilance accrue des services sur cette rue afin d'assurer un traitement plus qualitatif et d'améliorer ainsi la propreté de cet espace

Les conseillers, à l'image de la venue du représentant de la Police Municipale et de l'élue référente, ont proposé de continuer à rencontrer les services de la Mairie (représentant et l' élu référent) pour mieux connaître leurs actions (sécurité autre que la Police Municipale, la propreté, l'urbanisme de la Ville et l'UDAP75 (ABF) ; les écoles, les commerces et les espaces verts). La Mairie de Paris Centre peut-elle organiser ces rencontres ?

De façon générale les services n'ont pas vocation à être sollicités par les habitants. Toutefois la Mairie de Paris Centre comprend le besoin des Conseils de quartier d'avoir des échanges sur les thématiques courantes. A la demande du Maire de Paris Centre et de Boris Jamet Fournier, les rencontres prévues avec les élus sont les suivantes :

- Karine Barbagli, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire.
- Florent Giry, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers.
- Dorine Bregman, Adjointe au Maire en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme
- Véronique Levieux, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations. Déléguée de Paris Centre en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne.

Une conseillère a rapporté une inégalité d'accès à l'information entre les habitants du secteur de la Mairie de Paris Centre et les autres habitants des secteurs plus éloignés. Elle a signalé une latence dans la communication municipale entre les panneaux d'affichage de la Mairie de Paris Centre et les autres panneaux municipaux. Elle a posé la question suivante : Pourquoi l'affichage dans les panneaux Mairie de Paris Centre n'est pas diffusé de la même manière dans les autres quartiers notamment dans les anciennes Mairies ?

Les panneaux d'affichage des anciennes mairies sont gérés en propre pour leur affichage. La Mairie de Paris Centre n'a pas d'autorité sur ces panneaux.

Quant aux autres panneaux municipaux, leur usage était donc un héritage des modes de fonctionnement des anciennes mairies d'arrondissement (la Mairie dispose des clés des

panneaux d'affichage des 3ème et 4ème, mais elle ne dispose pas des clés des panneaux du 1er et 2ème qui étaient gérés par les gardien.ne.s des établissements scolaires.) Ce qui explique les disparités.

Après un travail de longue haleine de refonte et de centralisation, la Mairie de Paris Centre abouti sur un processus d'uniformisation

Toutefois les informations sur le site/tweeter/NL sont toutes diffusées équitablement.

Le Conseil de quartier a réclamé une réactualisation des questions précédemment votées où il manquait des éléments de réponse, d'état d'avancement sur :

- La gestion de la communication présente dans leur panneau d'affichage rue Michel le Comte et la réinstallation du panneau Conseil de quartier de la rue Beaubourg, sur le mur d'école de la rue Chapon.

La charte d'utilisation est prête à être signée. Lors de la signature, un double des clés du panneau d'affichage situé rue Michel Le Comte sera remis à la personne référente désignée par le Conseil de quartier.

Concernant l'installation du panneau rue chapon, la Mairie a rendu un avis favorable pour son installation, la Mairie de Paris Centre travaille sur son installation (commande + pose) avec pour objectif une réalisation avant la fin de l'année 2024.

- Les tracés de l'enceinte Philippe Auguste

Le projet a été présenté par François Riche au Comité des historiens de Paris Centre, celui-ci ne comportant pas d'historien.ne médiéviste la Mairie de Paris Centre a donc sollicité le Comité d'Histoire de la Ville de Paris pour l'étude du projet et sa correspondance avec la réalité historique avant d'avancer sur la mise en œuvre du projet.

Après plusieurs échanges avec un membre du Comité d'Histoire de la Ville de Paris, la Mairie de Paris Centre a été informé que la prochaine assemblée générale se tiendra le 15 octobre et que ce sujet sera abordé.

- Les clous, "le clou expérimental" : Ci-dessous la proposition faite par François Riche par email : *"Nous pouvons proposer comme projet pilote le tracé de l'enceinte Philippe Auguste rue Rambuteau au droit de la rue Pecquay. La proposition serait pour deux clous, un sur chaque trottoir. Il faut aller sur place en mode co-construction pour définir le meilleur endroit, au moins à l'intérieur du tracé. Concernant les autres possibilités, il y a : - la contre-allée de la rue du Grenier Saint-Lazare, pour 6 clous à côté des clous du budget participatif. Si le budget utilisé est bien celui du budget participatif, c'est un très long travail de l'ancien CQ Saint-Avoye. Roselyne, Françoise Vauché et moi-même en sommes témoins. J'attends la réponse du CQ HBM. - concernant la fontaine Louvois, 4 clous pourraient être disposés autour aux 4 points cardinaux. J'attends une confirmation du CQ LO. Dans les projets en attente de réalisation, il y a la place Renée Vivien et les différents tracés de l'enceinte Philippe Auguste, CQ HBM et MA. J'espère que nous allons pouvoir avancer sur le sujet. Les réalisations du budget participatif sont signalées*

par des clous et c'est une participation citoyenne. Il serait difficilement opposable de ne pas accepter les clous d'initiative des Conseil de quartier de Paris Centre."

Réponse de la Mairie : La Mairie avait alors indiqué qu'en dehors des tracés de l'enceinte Philippe Auguste, qui à ce stade ne sont pas réalisés, les autres propositions formulées ne peuvent pas être envisagées. Il s'agit de projets lauréats financés par le Budget Participatif avec le budget du Budget Participatif ; ils n'ont donc pas vocation à recevoir un clou Conseil de quartier.

- Abreuvoir : L'artiste devait faire un retour et a contacté la coordination des Conseils de quartier courant mai, indiquant avoir besoin de temps pour répondre au nouveau cahier des charges, lequel intègre les modifications évoquées avec les services de la DEVE lors du rdv du 28/11/23. La coordination n'a pas eu de retour de l'artiste. La dernière relance a été transmise le 03/10/2024

La coprésidence informe la coordination avoir reçu ce jour la réponse de l'artiste avec une réévaluation du modèle, répondant au cahier des charges, mais souligne une hausse conséquente du montant du projet.

- Camion douche (Projet inter-CQ) : Compte-rendu du rendez-vous en visioconférence du 31/07 avec Andrew Mcknight, Président de l'association De Paul France, en présence de la collaboratrice du Maire en charge des Solidarités, pour faire un point sur le projet de camion douche :

Constats généraux :

- Marché de l'automobile en forte inflation induisant des frais conséquents pour l'achat du matériel nécessaire :
 - => L'achat d'un camion neuf et aménagement estimé à 90 000€.
 - => L'achat d'un camion de seconde main estimé aux alentours de 60 000€ possible mais cela implique des coups de réfection qui serait de 30 000€.
 - => Le camion douche issu du Budget Participatif, qui servirait aux 10^{ème}, 11^{ème} et 18^{ème}, a été réceptionné il y a quelques semaines. L'absence de subvention de fonctionnement bloque la livraison du projet.
 - => Coûts de fonctionnement estimés à hauteur de 60 000€ annuels.
 - => DePaul continue de chercher des financements auprès du mécénat. Bien que des fondations soient prêtes à faire des financements coup de pouce, jusqu'aujourd'hui, aucun levier de financement pérenne n'est disponible.
- Transmissions des éléments suivants à Andrew McKnight :
 - => Rappel des attentes des conseils de quartiers qui sont très motivés pour soutenir le projet camion douche, mais insiste sur les limites de l'apport financiers (30 000€ des Conseils de quartier).
 - => Confirmation de la possibilité de procéder à une délégation de crédit d'investissement pour financer l'achat du camion. => Rappel du fait que le cabinet de Léa Filoche est également limité en termes de financements de fonctionnement possibles, mais possibilité d'obtenir des crédits d'investissement.

=> Invitation à refaire un point à la rentrée pour se dire si d'autres leviers de financements sont activés à la suite d'une réunion entre l'association et la DSOL et pour voir si le projet est possible d'être mené à bien tel quel ou s'il est nécessaire de réfléchir à un projet différent.

- A date : Relance adressée à Andrew Mcknight sur les suites de sa réunion avec la DSOL de septembre le 2 octobre. Pas de réponse reçue à ce stade.
- Achat du tuba (Projet inter-CQ) : La somme de 6500€ demandée par le conservatoire a été réunie par les CQ ce qui permettra l'achat du tuba.
- Le devenir de l'ancien local « à la mère de famille » situé au 23 rue Rambuteau : La Ville avait uniquement à cette adresse un lot de logement et un lot de cave qu'elle a revendu respectivement en 2011 et en 2016. Le local mentionné par le Conseil de quartier étant une propriété privée, ni la Mairie de Paris Centre ni la Ville de Paris n'a de droit de regard sur ce local.

Signalements rapportés pendant la lecture des réponses aux questions par l'élu référent :

1. Suite à la réponse concernant le signalement du retrait d'un banc non remplacé place Bourg-Tibourg, un membre du Groupe de Travail Bourg-Tibourg informe que les poteaux délimitant sa zone d'emplacement ont été retirés, permettant ainsi aux véhicules de stationner dans l'espace du banc retiré.
2. Suite aux réponses apportées sur la thématique sécurité et GPO, plusieurs conseillers s'accordent pour dire que le manque d'effectif pour assurer la sécurité dans l'espace public à Paris Centre la nuit se fait ressentir. Ils signalent à nouveau que les points de deals remontés lors de la plénière du 10 juin ([page 8](#)) sont toujours d'actualité.

Question rapportée pendant la lecture des réponses aux questions par l'élu référent :

3. Le Conseil de quartier a envoyé par courriel, le 30 octobre, à la coordination, deux propositions d'emplacement pour l'œuvre Goodbye Hippocrate, quelle est la réponse de la Mairie de Paris Centre et des services concernés ?

Vote des projets pour le budget d'investissement 2024 :

Le Conseil de quartier vote pour les propositions de dépenses suivantes :

- Un budget supplémentaire pour le projet voté en 2022, estampille initiative CQ à savoir l'achat d'un moule pour 500€ ;
- Le panneau d'affichage pour les annonces du CQ MA : 500€ ;
- L'achat de 30 Ardoises pour les jardins partagés du secteur : 185€ ;
- L'achat de 12 Trotinettes + 1 sono pour l'école Moussy Archives : 1800€ ;
- Un budget supplémentaire pour le projet Camion douche : 3800€.

Le Conseil de quartier a voté contre les propositions suivantes :

- Une rallonge de 3200€ pour l'abreuvoir. A noter que l'artiste a réévalué le coût du modèle pour un nouveau montant de 7534,66€. Ce nouveau modèle reprend les recommandations des services techniques, la pose de l'abreuvoir et la mise à jour du prix (datant de 2021).
Le Conseil de quartier souhaite négocier avec l'artiste pour obtenir un modèle à 6000€.
- Projet d'achat de kits matériels spécifiques pour les élèves ayant des troubles de l'attention et n'ayant pas encore intégré un parcours ULIS ou AESH. La porteuse de projet précise que ce projet sera proposé pour le budget participatif 2025.

Intervention des Commissions et Groupes de Travail :

- Groupe de Travail Dictée Historique (cf. page 43 du support de présentation) :
L'affiche est présentée aux membres du Conseil de quartier. Les conseillers sont invités à s'inscrire à partir du 2 janvier soit par courriel à idictee2@gmail.com soit en complétant le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la Mairie de Paris Centre. Il demande à la coordination s'il est possible d'obtenir un délai supplémentaire auprès du fournisseur pour la transmission du livret.
- Commission Communication Inter CQ de Paris Centre (cf. pages 26 à 30 du support de présentation) :
Le dépliant présentant les actions du Conseil est présenté aux membres. La coprésidence informe que cette brochure est consultable sur le panneau d'affichage du Conseil de quartier rue Michel Lecomte.
- Commission Ecoles, Familles et Handicap (cf. pages 31 à 33 du support de présentation) :
Elle rapporte aux membres les enjeux pour l'école de Moussy-Archives. A savoir la carte scolaire qui a changé en 2018, entraînant une baisse des effectifs causée par le départ des familles en dehors du secteur ou vers le privé, pouvant mener à la fermeture de classes de maternelle. Elle suggère également des pistes pour rendre l'école plus attractive et plus identifiable comme en mettant en place des programmes spécifiques en lien avec le conservatoire de Paris Centre. Elle partage l'avis que la rue Moussy, de par sa situation dégradée, nécessite un projet attractif pour valoriser le quartier et les enfants de l'école.
- Commission Mobilités et Circulation (cf. pages 36 à 40 du support de présentation) :
Le coprésident lit le compte rendu de la commission des pages 36 et 37 au Conseil : La Zone à Trafic Limité (ZTL) récemment créée à Paris Centre vise à réduire le trafic de transit, sauf sur les îles. Le plan de circulation du Marais tente également de gérer ce trafic mais sans perturber les résidents et les commerces. Bien que les résultats dans le Marais semblent positifs, la gestion du trafic s'est dégradée, causant des comportements inattendus chez les conducteurs. Les problèmes d'orientation et l'absence de solutions en cas de blocage entraînent tensions et énervements entre

les usagers de la route. Les automobilistes, auparavant disciplinés, adoptent des comportements chaotiques.

Il présente les principaux objectifs de la ZTL que les conseillers peuvent consulter à la page 37 et des photos illustrant leur constat et leur demande aux pages 39 et 40.

- Commission Propreté et Tri sélectif: (cf. pages 41 à 42 du support de présentation): La coprésidente informe les conseillers d'un communiqué de la Mairie envoyé par courriel le 7 novembre portant sur la cartographie des dispositifs de tri des déchets alimentaires et les futurs trilibs posés. Elle rapporte qu'un trilib est prévu dans leur secteur. Afin d'appuyer les demandes de la commission, des photos démontrant des trilibs dysfonctionnels sont présentées au Conseil de quartier (page 42).

Nouveaux signalements et questions rapportés pendant la restitution des Groupes de Travail et Commission, à la Mairie de Paris Centre :

Suite à l'intervention de la commission Ecoles, Familles et Handicap le Conseil de quartier vote les questions suivantes :

4. Quelles sont les intentions de la Ville sur le bâtiment rue des Archives ? La Commission souhaite que ce bâtiment soit préservé et suggère sa transformation en cour Oasis comme premier pas.
5. Quelles sont les intentions de la Ville quant à la pérennité de l'école Moussy-Archives ? Elle souhaite que l'appellation « Ecole Polyvalente ARCHIVES MOUSSY » soit restituée.
6. Le Collectif Montmorency-Temple invité alerte la Mairie de Paris Centre sur l'établissement TATA YAYA au 102 rue du Temple : nuisances sonores (limite de terrasse non respectée, regroupement de personnes dehors avec verres à la main), problématiques sanitaires (présence de vomi et urine) et sécuritaires (attroupement de personnes gênant la circulation des piétons et automobilistes, consommation de drogue avec suspicion de point deal à proximité). Il précise que les nombreux DMR réalisés ont obtenu comme réponse des services concernés « le sujet est traité ». Il a également adressé à deux reprises des courriers à la Mairie de Paris Centre, l'un en novembre 2023 et l'autre en mai 2024, auxquels le collaborateur du Maire en charge de la propreté et de la sécurité a répondu que la Mairie de Paris Centre allait prendre des dispositions.

Suite à ce rapport, Boris Jamet-Fournier, s'engage à signaler cette situation au Maire de Paris Centre, à Dorine Bregman et Véronique Levieux.

7. Suite au rapport de la Commission Mobilités et Circulation, le Conseil de quartier vote la demande suivante : l'ouverture à la desserte locale (ajouter un panneau interdiction sauf riverains bus et service) dans les rues des Archives, des Quatre Fils et de Turenne, à la place des sens interdits classiques.

8. Suite au rapport de la Commission Propreté et Tri Sélectif, le Conseil de quartier vote à nouveau la demande de ne pas intégrer d'autres futurs Trilibs dans leur secteur.
9. Les questions suivantes sont également votées :
10. Qu'en est-il du respect du PSMV et des paysages de nos rues ?
11. Un Trilib est à venir dans le secteur quel serait son emplacement exacte ?
12. Suite à l'intervention de la Commission sécurité, le Conseil de quartier vote la question suivante : la Mairie de Paris Centre peut-elle réactiver le Conseil Local de Sécurité de Prévention et de Délinquance ?

Informations diverses :

- Invitation pour découvrir les Arches citoyennes le 13 décembre à 16h30. Les conseillers peuvent s'inscrire via le lien suivant :
<https://www.eventbrite.fr/e/visite-decouverte-des-arches-citoyennes-tickets-1000759347147>
- Accès au réseau wifi à la Mairie de Paris Centre :
Nom du réseau wifi : **VDP-INVITE**
 - Il est destiné aux invités n'ayant pas de compte professionnel Ville de Paris.
 - L'invité renseigne son prénom, son nom, son adresse mail et indique le mail de la coordination de la Participation Citoyenne.
 - La coordination de la Participation Citoyenne validera l'accès en cliquant sur le lien reçu par mail.
 - L'accès est valide 1 journée.
- Pour signaler une incivilité du quotidien les conseillers sont invités soit :
 - **A consulter la page dédiée sur Paris.fr :** <https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilete-du-quotidien-3800?>
 - **A contacter le centre d'appel de la Ville de Paris (3975)** qui permet de signaler une incivilité aux agents de la Police municipale 7j/7 et 24h/24.
 - **A utiliser l'application Dans Ma Rue** qui permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
 - **En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle (bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels),** un signalement est possible [en ligne](#) (à la Rubrique « Trouver le bon interlocuteur »)
 - **A contacter la Police Nationale en composant le 17** qui permet de demander une intervention face à une situation dangereuse ou illégale.
- Date du prochain Conseil de quartier :
Lundi 9 décembre.
- Liens utiles :

- Les comptes rendus des plénières et les présentations PPT sont disponibles sur la page dédiée du Conseil de quartier : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>.
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.